

Embrun, le 1er novembre 2023

Cher.e adhérent.e,

Tu es invité.e à participer à l'Assemblée Générale
Ordinaire de Court Jus
Le Vendredi 17 novembre à 18h30
Salle de la Manutention, à Embrun

Ordre du jour :

- Rapport moral et rapport financier
- Partage et discussion autour du futur de l'association : objectifs et vision de l'association, organisation et actions prioritaires à porter.
- Fixation du montant de la cotisation de la prochaine saison
- Élection du nouveau conseil d'administration
- Questions diverses

Nous terminerons par **un apéritif offert** par l'association et un **repas partagé**.
Pensez à emmener vos assiettes et couverts, ainsi qu'un plat ou un gâteau à partager.

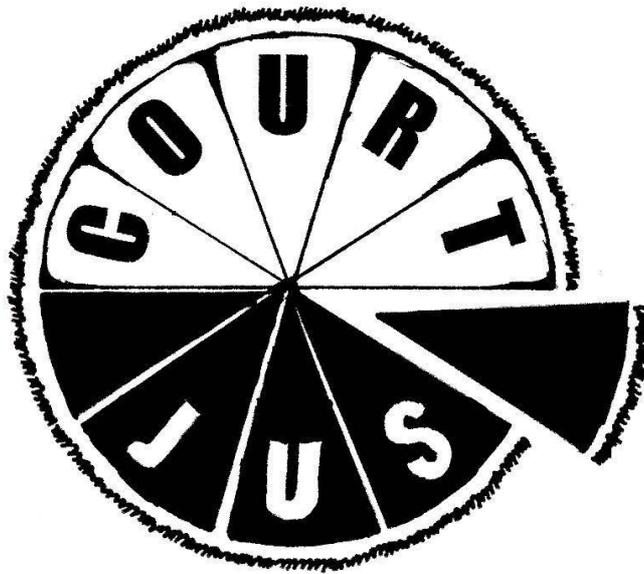
Pour rappel, **un membre absent peut se faire représenter** par un autre membre, en lui donnant un pouvoir (ci-dessous). Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats en plus du sien" (art. 9 de nos statuts). Chaque foyer représente un adhérent.

Le CA de Court Jus

POUVOIR – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE COURT JUS 17 NOVEMBRE 2023

Je soussigné (e)(Nom Prénom)
demeurant à ,
membre de l'association Court Jus, donne pouvoir à
.....(Nom Prénom),
demeurant afin de me
représenter lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 17 novembre 2023 à
Embrun.
Il/Elle prendra ainsi, part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.
à(date, lieu).

Signature :



Assemblée Générale

Vendredi 17 novembre 2023

**Rapport moral
Saison 2022-2023**

Table des matières

Introduction	2
1. La vie associative	2
2. La Commission Circuits Courts	5
3. La Commission Achats Groupés d'Italie	7
4. La Commission AlimAgri	9
Annexes	15

INTRODUCTION – UN RÊVE ?

Les adhérents, qui depuis 11 ans, ont permis à des producteurs siciliens de vivre de leur travail, sont tellement heureux de manger des fruits qui ont du goût, achetés à ces producteurs connus d'eux, qu'ils deviennent tous des dingues des circuits courts lointains... mais aussi locaux !

Ils sont tellement demandeurs que de nombreux agriculteurs viennent s'installer autour de chez nous. Nos mairies achètent des terrains et les mettent en location à de jeunes agriculteurs. Les agriculteurs qui partent à la retraite, s'ils n'ont pas d'enfant, cèdent leurs terres à des jeunes pour reprendre leur ferme. On est à nouveau obligé de défricher des terres. De nouveaux ateliers de transformation naissent près de chez nous pour que nous ayons aussi de bonnes choses à manger l'hiver

Notre territoire retrouve du sens... **Et si ce rêve devenait réalité ?!**

1. La vie associative

La vie associative, c'est quoi ?

Ce sont tous les **sourires échangés**, les surprises, les **émerveillements**.

Les **interrogations** et questions posées pour ceux et celles qui viennent pour la première fois donner un coup de main aux distributions (une bonne centaine) ou aux Biasses. Ce sont **les idées folles, les envies, les projets** mais aussi parfois **les déceptions et « remises à l'heure »** pour ceux et celles qui s'investissent le plus au CA ou dans les commissions. Ce sont aussi les échanges au-delà des achats, entre les relais et leurs groupes.

Et pour tout le monde **le plaisir des rencontres, de l'humain, du sens qu'on donne à ce qu'on fait**.

Nous sommes bien conscients qu'à plus de 800 adhérents, il ne peut pas y avoir une vie associative où tous et toutes se rencontrent en même temps. Nous savons que pour certains groupes, il y a une vraie dynamique d'échanges et nous espérons que ces échanges existeront de plus en plus à l'intérieur des groupes. Nous faisons également vivre ces échanges dans les commissions et au CA.

Certains relais déplorent parfois des attitudes peu consom'actrices de certain(e)s adhérent(e)s mais si nous comptons le nombre de personnes qui s'impliquent d'une manière ou d'une autre dans l'association, nous avons de quoi être satisfaits !

L'événement marquant cette saison - Le travail du DLA

C'est le Dispositif d'Accompagnement Local proposé par l'ADHELA.

Ce travail permet à l'association de réfléchir sur son fonctionnement en étant accompagné par un facilitateur.

Le diagnostic réalisé en amont montre que notre association se porte très bien.

Alors pourquoi entamer ce travail de réflexion ?

Pour **consolider l'association et permettre à celles et ceux qui remplaceront les équipes vieillissantes de trouver un fonctionnement clair et facile.** En effet, tout ce qui est mis en place depuis maintenant 11 ans se fait au fur et à mesure des besoins et des idées. Il est aujourd'hui indispensable de tout reconsidérer dans son ensemble. Entièrement financé et gratuit pour l'association, le travail de réflexion est accompagné par un consultant local haut-alpin, Guillaume Dhoukhan.

Très vite, Court Jus a compris qu'il était essentiel d'ouvrir les journées consacrées au DLA à tout le monde : Conseil d'Administration, commissions de travail, relais et adhérents.

Déjà trois temps de réflexion ont eu lieu en journée entière ou demi-journée et ont réuni entre une dizaine et une vingtaine de personnes.

Cela a permis de :

- Transmettre l'histoire de l'association à travers la réalisation d'une frise
- Poser une vision collective de l'association à travers ses valeurs partagées et ses différents domaines d'activités et actions
- Travailler sur la gouvernance de l'association en commençant à définir et préciser le cadre, les responsabilités et les domaines d'actions du Conseil d'Administration (CA) et des différentes commissions/groupe de travail.

Et pour la suite ?

Des entretiens entre le consultant et quelques membres clés du CA et des différentes commissions auront lieu début Novembre. Le travail sur le fonctionnement de Court Jus se poursuivra avec une définition précise des différents périmètres d'actions, rôles et responsabilités du CA et des commissions.

A nous de continuer Court Jus, dans le même esprit, la même raison d'être sur de nouvelles bases. L'aventure continue !

Les valeurs au centre de Court Jus

- Redonner sens à l'alimentation, de la terre à l'assiette.
- Retrouver le lien entre agriculture et alimentation
- Le lien passe avant le bien
- Un fonctionnement démocratique
- La bonne humeur, l'humain au cœur de l'association, l'esprit d'équipe
- Une dynamique régie par d'autres valeurs non purement économiques telles qu'environnementales, sociales, morales...
- Le soutien et la solidarité envers les producteurs, partage du risque avec eux
- La sensibilisation, la participation et la solidarité au plan local

Les adhérents

Pour la saison 2022-2023, l'association comptait 820 adhérents répartis en 51 groupes. Chaque groupe est coordonné par un relais agrumes, secondé par le relais PaPaRiz qui organise les achats de produits d'Italie du Nord. Sans **les relais** qui s'investissent, rien ne fonctionnerait à Court jus et nous les remercions chaleureusement !

Fait nouveau

Nous avons demandé aux adhérents lors de leur inscription de répondre à quelques questions concernant leur implication possible dans l'association. Pour une partie d'entre eux, ces questions leur ont permis de prendre conscience de tout le travail bénévole et de l'importance de l'implication d'un grand nombre d'adhérents. Nous avons pu constater que, sans doute suite à cette prise de conscience, les relais se faisaient plus souvent aider ou remplacer que les années précédentes.

Le Conseil d'Administration (CA)

Il assure, sur un mode collégial, le pilotage de l'association. Il est composé de 11 membres (**Annexe 1**) qui se répartissent les responsabilités : commissions Circuit Court, Achats Groupés d'Italie (**Annexe 2**), AlimAgri, communication, outils informatiques, comptabilité, suivi de la salariée, coordination générale. Notre salariée Claire-Marie assiste aux réunions et en assure le secrétariat de séance.

Fait nouveau

Suite au questionnaire d'adhésions, une dizaine de personnes, dont quelques jeunes, se sont déclarées « intéressées » par le CA. Ils ont assisté à des réunions du CA en observateurs dans l'idée de peut-être y entrer par la suite. Certaines ont assisté à toutes les réunions. Cela a apporté un sang neuf, stimulé la réflexion et nous donne l'espoir de renouveler le CA dans les années qui viennent.

Les commissions organisent les actions de l'association

La commission Achats Groupés d'Italie (AGI)

Nous avons regroupé dans la même commission les achats faits auprès des Galline Felici en Sicile et les achats faits en Italie du Nord . Suite au questionnaire d'adhésion, 3 personnes ont renforcé l'équipe existante.

La commission est chargée du choix des produits et des commandes ainsi que de l'organisation des livraisons.

La commission « Circuits Courts » (CCC)

Elle est chargée des relations avec les producteurs locaux : rencontre et suivi des producteurs associés à Court Jus, ainsi que l'organisation des « Biasses ».

La commission « AlimAgri »

Elle organise des actions de sensibilisation sur les problématiques de l'alimentation et de l'agriculture.

La salariée

Claire-Marie assure le suivi de toutes ces activités. Elle a un contrat en CDI annualisé à temps partiel à 30h par mois. L'ADELHA établit tous les mois sa fiche de paye et fait les déclarations sociales.

La communication envers les adhérents

Elle est assurée via plusieurs supports : des lettres d'information, le site Internet où les commandes sont régulièrement mises à jour, un dépliant producteurs locaux, le guide des relais ...

Avec le grand nombre d'adhérents, nous avons toujours des difficultés techniques pour que chacun reçoive les informations et recherchons des moyens plus efficaces.

Le site Internet permet de pallier le problème : <https://court-jus.jimdofree.com/>

Il est conseillé aux adhérents qui ne reçoivent pas les mails d'aller le consulter régulièrement.

2. La Commission Circuits Courts

Un circuit court se caractérise par la faculté offerte à un producteur de vendre ses produits directement aux acheteurs avec un intermédiaire au maximum.

La Commission Circuits Courts (CCC)

La CCC a été créée en 2015 afin de rapprocher les adhérents des producteurs locaux, ou plus éloignés, en accord avec l'éthique de Court Jus. Elle est composée de 16 membres (**Annexe 3**) dont 5 producteurs.

Elle est chargée :

- De répondre aux demandes des producteurs locaux désireux de devenir partenaires de l'association.
- D'organiser des achats en circuit court lors des Biasses trimestrielles.
- De faire évoluer les habitudes de consommation en privilégiant les achats de proximité.

Cette saison, la CCC teste la mise en place de groupes de travail pour faciliter la répartition des tâches : organisation des Biasses, promotion des producteurs locaux, sensibilisation sur l'agriculture et l'alimentation.

Les producteurs partenaires

Les producteurs partenaires (**Annexe 4**), une trentaine actuellement, sont choisis selon des critères définis par la CCC (**Annexe 5**). Il ne s'agit que de produits alimentaires.

Pour devenir producteurs associés à Court Jus, le producteur contacte directement l'association. Nous organisons ensuite une rencontre sur sa ferme pour

discuter de son mode de production, lui présenter le fonctionnement de Court Jus et voir si nous pouvons travailler ensemble.

Aucun producteur ne peut bénéficier d'une quelconque exclusivité. Toutefois, il est accordé une priorité aux producteurs étant sur le territoire de l'association.

A l'issue de cette visite, un questionnaire est rempli par le producteur. La commission circuit court valide ensuite ou non l'entrée du producteur à Court Jus.

Cette saison, 6 nouveaux producteurs sont devenus partenaires de Court Jus : Serge Bourny et la Ferme des Colombrettes (04) qui propose des abricots, prunes et petit épeautre.

Anne-Cécile Peyronnel, Pasta Durance (04).

Sophie Rommens et Histoire de biscuits, la biscuiterie d'insertion à Chorges.

Angela Weidner et Maxime Aerts, les Raisins suspendus, à Saint-Sauveur.

Michel et Florence Revol, les noix de Varacieux (38)

Charly Tavernier et son raisin de table à Jarjaye.

Les rencontres entre les producteurs et la commission

Deux rencontres ont eu lieu entre les producteurs et la commission circuit court.

- **Le 3 décembre 2022 à Eco2scoop** pour présenter les recherches sur les plateformes de commandes en ligne et choisir un **outil de commande** pour la Biasse.

Cette rencontre a permis de discuter et de choisir un nouvel outil pour les commandes des adhérents pour les Biasses : Coopcircuit.

Coopcircuit se rémunère via la plateforme à hauteur de 1% du chiffre d'affaires des précommandes réalisées. Il est demandé une contribution par producteur estimée à 20€ par an.

- Lors de la **Biasse du 3 juin 2023, à Boscodon**, à la ferme Albrand.

A cette occasion, le CA a partagé les réflexions en cours autour de l'avenir de l'association. Il a été aussi posé la question de l'intérêt des producteurs pour des débouchés sur de la "petite" restauration collective (crèches, écoles, centre de vacances...).

Les ventes de produits locaux

Les Biasses

- Samedi 1^{er} octobre 2022 à la halle de Baratier.
- Samedi 03 décembre 2022 au plan d'eau à Embrun.
- Samedi 25 mars 2023 à la ferme d'Audrey Roux à Baratier.
- Samedi 06 juin 2023, à Boscodon grâce à une co-organisation entre les Albrand, producteurs de viande, et Céline Soula, productrice de plantes.
- Samedi 07 octobre 2023 à la ferme de Céline et Thibaut à Puy Sanières avec une visite de leur ferme en maraîchage, poules et brebis.

Les Biasses réunissent entre 50 et 100 adhérents.

Tous les lieux des Biasses sont mis gracieusement à disposition par les producteurs ou les communes. Un grand merci à eux !

Les ventes ponctuelles pour écouler des productions

- En juin 2023, les cerises de la famille Roland dans le sud du département.
- En juillet 2023, les abricots de Serge Bourny, ferme des Colombrettes.
- En septembre 2023, les raisins de table de Magali Vignaux à Upaix.

Les micro-crédits

Lors de la dernière AG, il a été voté la mise en place de microcrédits, à taux 0 %, destinés **aux producteurs partenaires et adhérents à Court Jus** pour une somme n'excédant pas **5 000€** à attribuer à un ou plusieurs producteurs.

Après Céline Morel-Jean et le financement de son laboratoire pour fabriquer ses savons en 2022, **Audrey Roux** a répondu à l'appel de Court Jus.

Le prêt à taux zéro d'un montant de 5000€ doit lui permettre d'investir dans **l'aménagement de la bergerie** : 2 tapis d'alimentation mécanisés ainsi qu'une dérouleuse autotractée électrique. L'objectif est d'améliorer la pénibilité au travail et le bien-être animal. Les remboursements sont étalés sur plusieurs mois.

Les débats au sein de la commission

De nombreux questionnements agitent la commission circuits courts :

- Quel outil de commande pertinent pour faciliter l'organisation des Biasses et également les achats des adhérents aux producteurs ?
- Comment intéresser davantage les adhérents aux producteurs locaux ?
- Comment faire passer l'information sur le travail des producteurs locaux ?
- Continuer à augmenter le nombre de producteurs ou non ?

Donc le nouvel outil de commandes pour les Biasses a été mis en place à partir de mars 2023. Il s'agit du logiciel Coopcircuit pour un an d'essai.

Perspectives

Plusieurs personnes de la commission ont participé aux différentes réunions de réflexion et de travail sur le futur de Court Jus. Il leur a semblé important de revoir l'organisation et la communication entre cette commission et le CA.

3. La Commission Achats Groupés d'Italie (AGI)

La commission AGI (**Annexe 5**) est le regroupement des commissions « *Gentile Richieste* » (Agrumes) et « *PaPaRiz* » (produits d'Italie du Nord).

Pour chaque commande groupée, une équipe composée de trois de ces membres et de la salariée prend en charge la commande du choix des produits proposés aux adhérents à l'organisation de la distribution aux groupes.

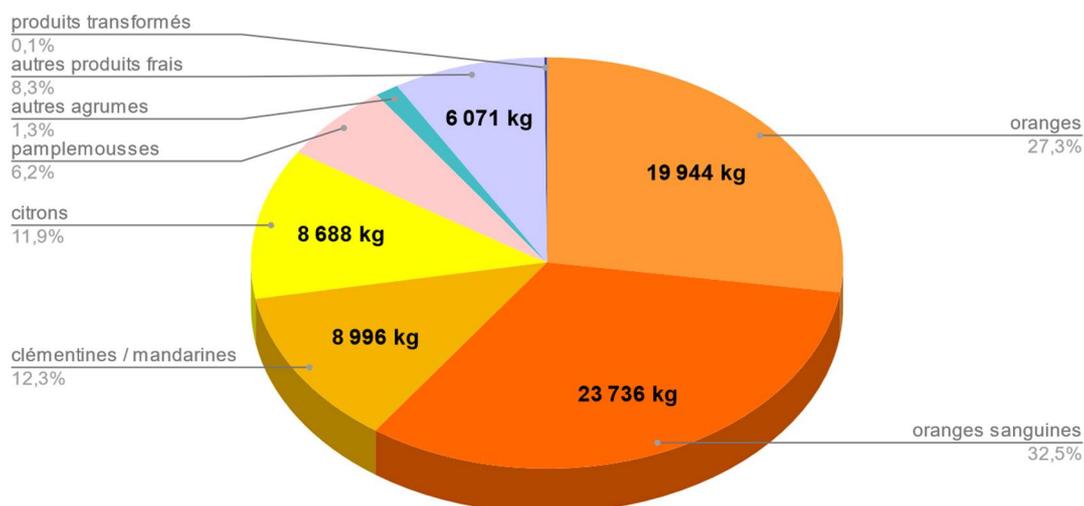
Les achats d'agrumes aux Galline Felici

6 livraisons d'agrumes ont eu lieu pendant la saison. Les adhérents ont passé **3 610 commandes** (nombre constant par rapport à celui de la saison précédente) soit 600 en moyenne, s'étalant de 319 en mai à 752 en janvier.

Le **chiffre d'affaires** pour cette saison s'élève à 139 382,44€

Les produits commandés se répartissent en :

- 640 caisses d'oranges (43,7 tonnes)
- 1 222 caisses de clémentines et mandarines (9 tonnes)
- 1 448 caisses de citrons (8,7 tonnes)
- 451 caisses de pamplemousses (4,5 tonnes)
- 118 caisses d'autres agrumes (900 kg)
- 445 caisses d'autres produits frais (600 kg)
- 299 unités de produits transformés (107 kg)



A noter :

- En raison de la sécheresse, la récolte d'avocats a été très réduite, ne nous permettant pas d'en recevoir.
- Les opérations de distribution se sont, comme toujours, déroulées dans une bonne ambiance au hangar Éco2scop que nous louons.
- La livraison de janvier a eu lieu en deux parties dont la seconde le dimanche en début d'après-midi, ce qui a un peu compliqué l'organisation de la distribution.
- 90 adhérents ont participé aux opérations de déchargement du camion et de distribution aux groupes. Les affectations sont faites avec priorité aux personnes n'ayant jamais participé aux opérations auparavant ou n'y ayant pas participé depuis le plus longtemps.

Les achats PaPaRiz ou produits d'Italie du Nord

Ces commandes assurées jusqu'à maintenant par 3 personnes, avec l'aide précieuse de Claire-Marie et Alain, seront à partir de cette année, **suivies par une équipe plus**

large. Au printemps une réunion a permis de partager toutes les informations avec les nouvelles personnes ayant intégré l'équipe.

Nous restons dans une **démarche de mutualisation des commandes avec 6 autres associations.** La répartition des produits et de la responsabilité du transport reste la même : Lisette de Court Jus pour le parmesan, Manou de Juste un zeste pour les pâtes, Vincent de Sens pressés pour le riz et Rémi de Court Jus pour le transport.

Et nous sommes toujours dans une relation de confiance avec les producteurs d'Italie du Nord que nous connaissons et rencontrons.

Dans le **contexte inflationniste** les producteurs ont augmenté leurs prix mais très peu dans l'ensemble. Ceci montre que l'augmentation des prix alimentaires est plus le fait d'une spéculation au niveau des intermédiaires. Cependant l'augmentation du prix de l'énergie se répercute sur les **prix du transport.**

Nous avons continué à privilégier les conditionnements type vrac en 3 et en 5 kilos moins consommateurs d'emballages et moins volumineux tout en maintenant des cartons qui permettent les partages internes dans les groupes. En particulier les cartons « misti » contenant plusieurs variétés différentes de pâtes ont un grand succès surtout pour les foyers de personnes seules ou à 2.

Le volume des commandes est devenu important, autour de 30 000€. Une petite marge de l'ordre de 4 % couvre les frais et contribue au fonctionnement de l'association.

4. La Commission AlimAgri

Le bilan de la commission pour cette année n'est pas très brillant.

Le but de cette commission est d'organiser des actions qui permettent de faire avancer la réflexion sur les questions d'alimentation et d'agriculture au niveau des adhérents comme au niveau des responsables locaux (élus, producteurs, associations ...).

Toutefois, aucune action n'a été mise en œuvre cette saison. Nous avons renoncé au festival Alimenterre que nous co-organisons chaque année parce que nous nous y étions pris trop tard et à ces dates le cinéma ne pouvait pas nous recevoir.

Le constat est que cette commission repose sur trop peu de militants. Si, comme cette année, ceux-ci sont moins disponibles, il n'y a pas de dynamique pour impulser des actions.

Par contre, il y a eu un investissement important dans le DLA et ces questions seront donc posées et espérons-le, résolues !

Annexes

Annexe 1 – Les membres du Conseil d'Administration

Nom - Prénom	Fonction	Profession
BARGE Jean-Pierre	administrateur	retraité
BARRE Jean-Louis	administrateur	retraité
BONNET Isabelle	administratrice	retraîtée
CLAINCHARD Alain	administrateur	retraité
DAVIGNON Raymond	administrateur	retraité
DOUSSINEAU Pierre	administrateur	retraité
DUBOURG Véronique	administratrice	agricultrice
FRECCERO Lisette	administratrice	retraîtée
KUENTZ Rémi	administrateur	retraité
PAVY Brigitte	Représentante légale	retraîtée
RIGOULET Geneviève	administratrice	retraîtée

Annexe 2 – Les membres de la Commission AGI

NOM	Prénom	Téléphone
BARGE	Jean-Pierre	CA
BARRE	Jean-Louis	CA / Relais agrumes
BONNET	Isabelle	CA
CABARET	Michel	Adhérent / Relais agrumes
CLAINCHARD	Alain	CA / Relais agrumes
COUTHOUIS	Odile	Adhérente / Commission CC
CURIEN	Christine	Adhérente / Relais PaPaRiz
DOUSSINEAU	Pierre	CA
FRECCERO	Lisette	CA / Relais PaPaRiz
HOUIS	Etienne	Adhérent
KUENTZ	Rémi	CA
PAVY	Brigitte	CA / Relais PaPaRiz
SHELTIEN	Jean-Marc	Adhérent

Annexe 3 – Les membres de la Commission Circuit Court

Nom	Prénom	Fonction
BERTRAND-ROSSET	Annie	productrice
BETHUNE	Ginette	adhérente
BONETTI	Chantal	productrice
COUTHOUIS	Odile	adhérente
DAVIGNON	Raymond	adhérent
DUBOURG	Véronique	productrice
GLEIZE	Franck	producteur
JUNIQUE	Isabelle	adhérente
LEPREVOST	Marie	adhérente
LINARES	Thibaut	producteur
MARTIN	Yves	adhérent
RIGOULET	Benoite	adhérente
ROUX	Audrey	productrice
SOULA	Céline	productrice
TERAUBE	Anne-Marie	adhérente

Annexe 4 – Les productrices et producteurs partenaires

NOM	PRENOM	Production	Adresse
Aerts et Wagner	Maxime et Angela	vins	05200 Saint-Sauveur
Albrand	Pascale	veaux	05200 Crots
Allec	Rémi	vaches et veau	05200 Puy Saint Eusèbe
Bertrand	Annie, Marc et Allaric	fruits, jus et farine	05380 Chateauroux les Alpes
Bilocq	Philippe	pommes, vin...	05110 La Saulce
Bonetti	Chantal	légumes	05200 Embrun
Bonnet	Isabelle	Safran	05200 Embrun
Bourny	Serge	Abricots, prunes, petit épeautre	26170 Vercoiran
Cazolria	Aulde	Pain / BaratiPain	05200 Baratier

Cizeron	Estelle	plants légumes et autres	05200 Saint Sauveur
Couthouis, Detrie, Laroche	Jéréemie, Antoine, Gaëlle	légumes	05200 Embrun
Daubert	Jean-Jacques	miel	05380 Chateauroux les Alpes
Dou	Marion	gelee royale, pollen	05160 Saint Apollinaire
Ducret	Nicolas	châtaignes	Ardeche
Eyme	Julien	porcs	05200 Embrun
Gibelin	Magali	Fruits rouges	05230 La Batie Neuve
Gleize	Franck	bières	05160 Saint Apollinaire
Laugier	Xavier	produits à base de chanvre	05200 Crévoux
Lefevre	Samuel	sève de bouleau	Seyne Les Alpes
Linares	Thibaut et Celina	légumes et œufs	05200 Puy Sanières
Lopez	Yanick	spiruline	05230 Chorges
Morel-Jean	Céline	savons	05600 Eyglies
Peyronel	Anne-Céciles	Pâtes artisanales	04200 Valernes
Pineau	Adeline	Eaux florales, huiles essentiels, ...	05200 Saint André d'Embrun
Renard	Élisabeth et Christian	huile olive et prod. Transfo	Beauvoisin, vers buis les barronies
Roche	Olivier	viande de veau et de bœufs	05200 Saint André d'Embrun
Rolland	Robert	cerises, prunes,...	05110 Monetier-Allemont
Roman	Emmanuel et Christelle	fromage chèvre	05200 Crévoux
Rommens	Sophie	Histoire de Biscuits	05230 Chorges
Rosin	Delphine	châtaignes et autres	Cévennes
Roux	Audrey	Volaille, agneau	05200 Baratier
Sabatier	Isabelle	élixirs à base de plantes	05310 Freissinières
Soula	Céline	plantes	05200 Crots
Vignaud	Magali	vins naturels	05300 Upaix

Annexe 5 – Court Jus et les producteurs associés

Court jus attend du producteur partenaire :

- Qu'il ait le label Bio ou un mode de production similaire
- Qu'il remplisse le questionnaire relatif aux engagements envers Court Jus remis lors de la 1ère visite du référent
- Qu'il soit adhérent à Court Jus, partage ses valeurs et participe à la vie de l'association
- Qu'il fasse connaître l'évolution de sa ferme à Court Jus par l'intermédiaire de son référent avec qui il est en contact régulier afin d'établir une relation de confiance entre lui et les adhérents.
- Que ses conditions de production respectent l'environnement et les humains
- Pour les producteurs lointains que l'on n'a pas pu rencontrer : Avoir le label bio et échanger à distance sur la question des critères.

Mais aussi :

- Qu'il travaille sur une petite exploitation, gardant ainsi la main sur ce qu'il produit jusqu'à la vente et laissant ainsi la place à d'autres producteurs.
- Qu'il soit autonome et décisionnaire pour la conduite de son exploitation en questionnement partagé sur les techniques employées et leur finalité.
- Qu'il soit transparent sur son mode de production.
- Qu'il respecte la législation en vigueur au niveau environnemental et social.
- Qu'il mange ce qu'il produit.
- Qu'il privilégie une commercialisation à une échelle locale et en circuit court.
- Qu'il propose à ses acheteurs ses produits et ne pratique pas de revente.
- Qu'il propose un prix juste pour vivre de sa production et être.
- Qu'il donne ses surplus de production invendus au lieu de les jeter.
- Qu'il agisse dans un esprit de coopération, plutôt que de concurrence entre producteurs (chantier d'entraide, discussion entre producteurs, aide à l'installation de nouveaux producteurs ...).

Assemblée Générale

Vendredi 17 novembre 2023

**Rapport Financier
Saison 2022-2023**

Compte de résultat

	2021-2022	2022-2023
Produits d'exploitation hors T.V.A	230 986,38 €	206 838,10 €
Ventes de marchandises dont export et livraisons intracommunautaires	220 977,66 €	199 381,27 €
70710000 Ventes agrumes et connexes TVA 5.5%	167 409,61 €	139 382,54 €
70711000 Ventes produits divers dont Huiles TVA 5.5%	0,00 €	0,00 €
70712000 Ventes Parmesan , Pâtes, Riz TVA 5,5%	53 568,05 €	59 998,73 €
Production vendue - Services	4 599,30 €	1 962,60 €
70850000 Ports et frais accessoires facturés	1 496,80 €	1 962,60 €
70880000 Autres produits d'activités annexes (fête des 10 ans)	3 102,50 €	0,00 €
Subventions reçues	1 000,00 €	0,00 €
74000000 Subventions reçues (département)	1 000,00 €	0,00 €
Autres produits	4 409,42 €	5 494,23 €
75600000 Cotisations Adhérents-étudiants	4 010,00 €	5 493,36 €
75800000 Produits divers de gestion courante	399,42 €	0,87 €
Charges d'exploitation	228 843,25 €	205 228,43 €
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	202 768,55 €	187 585,99 €
60730000 Achats agrumes, TVA Intra 5,5%	155 013,28 €	131 525,44 €
60731000 Achats autres produits Intra, TVA 5,5%	47 755,27 €	56 060,55 €
Autres charges externes	15 302,34 €	7 601,24 €
60630000 Fournitures d'entretien, petit équipement	0,00 €	0,00 €
60640000 Fournitures administratives	139,69 €	22,57 €
61300000 Locations	1 200,00 €	1 390,00 €
61500000 Entretien et réparations		548,02 €
61600000 Assurances, Primes versées	271,93 €	300,26 €
62800000 Documentations		104,00 €
62280000 Divers	162,50 €	0,00 €
62300000 Publications, publicités	164,72 €	54,72 €
62380000 Divers (dons agrumes et paporiz)	1 481,99 €	1 306,04 €
62400000 Frais de transport	2 718,00 €	2 930,10 €
62500000 Déplacements,missions et réceptions (dont fête des 10 ans)	8 838,61 €	212,45 €
62600000 Frais postaux	0,00 €	0,00 €
62610000 Télécom,internet	90,00 €	120,00 €
62700000 Services bancaires et assimilés	184,90 €	194,50 €

62810000 Concours divers (cotisations)	50,00 €	418,58 €
Impôts, taxes et versements assimilés	555,00 €	648,33 €
63330000 taxe diverse	0,00 €	88,33 €
63511000 contribution économique territoriale	555,00 €	560,00 €
Rémunérations du personnel	6 908,03 €	6 357,40 €
64110000 Salaires, appointements	6 908,03 €	6 357,40 €
Charges sociales	2 728,88 €	2 726,80 €
64500000 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	2 507,88 €	2 491,60 €
64800000 Autres charges de personnel	221,00 €	235,20 €
Autres charges	580,45 €	308,67 €
65000000 Autres charges de gestion courante	580,45 €	308,67 €
Résultat d'exploitation	2 143,13 €	1 609,67 €
Produits et charges divers		
76000000 Intérêts placements	115,24 €	318,49 €
77200000 Remboursement impôt société 2020	447,00 €	0,00 €
69510000 Impôts dus en France	456,00 €	-637,00 €
Bénéfice	2 249,37 €	2 565,16 €

Bilan simplifié

	2021-2022	2022-2023
ACTIF		
Créances rattachées à des participations		2 000,00 €
Immobilisations financières (titres)	1 456,00 €	1 456,00 €
Total I : Actif immobilisé	1 456,00 €	3 456,00 €
Créance fournisseurs	10 400,00 €	10 415,38 €
Créances clients	0,00 €	0,00 €
Créances : Autres	4,00 €	679,67 €
Disponibilités	24 313,80 €	24 333,90 €
Total II : Actif circulant	36 173,80 €	38 884,95 €
TOTAL ACTIF	36 173,80 €	38 884,95 €
PASSIF		
Fonds propres avec droit de reprise (reprise de balance au 31/12/2019)	30 689,61 €	30 689,61 €
Report à nouveau	2 504,75 €	4 704,28 €
Résultat de l'exercice	2 249,37 €	2 565,16 €
Total I : Fonds propres	35 443,73 €	37 959,05 €
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00 €	0,00 €
Autres dettes	730,07 €	925,90 €
Total III : Dettes et assimilés	730,07 €	925,90 €
TOTAL PASSIF	36 173,80 €	38 884,95 €